



DOSSIERS ANNEE 2023/2024

Merci de rendre les dossiers complétés **au plus tard le 30 juin 2023** à l'accueil de loisirs ou à la mairie de Boinville le Gaillard.

1. ACCUEIL DE LOISIRS.

- a. Fiche d'inscription individuelle 2023/2024.
- b. Fiche contrat 2023/2024 + Fiche tarifaire 2023/2024.
- c. Règlement de l'accueil de loisirs.
- d. Projet pédagogique 2023 de l'accueil de loisirs.
- e. Calendrier des vacances pour l'année 2023/2024.
(Note : pour chaque vacances scolaires, les inscriptions commencent 1 mois avant le début de la période)

2. CANTINE.

- a. Fiche d'inscription 2023/2024.
- b. Règlement des restaurants scolaires.
- c. Tarifs 2023/2024.

3. TRANSPORT SCOLAIRE.

Fiche d'inscription 2023/2024

Pour toutes questions concernant l'accueil de loisirs, ne pas hésiter à me contacter par mail : garderie@boinville-le-gaillard.fr ou par téléphone au 09.74.98.55.88

Pour toutes questions concernant la cantine ou le transport scolaire , ne pas hésiter à contacter le SIVOS par mail : gestion@pointedudiamant78@.fr ou par téléphone au 01.30.59.11.42